

13 mai 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations entre la France et l'Arménie, à Erevan le 13 mai 2014.

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'abord, je saisis l'occasion qui m'est donnée de remercier le Président SARKISSIAN pour l'accueil qu'il m'a réservé, ainsi qu'à la délégation qui m'a accompagné durant ces deux jours. Délégation composée de Parlementaires, composée également de chefs d'entreprise et de représentants de la culture.

Parce que les liens entre nos deux pays, l'Arménie et la France, sont des liens historiques, humains, culturels, qui doivent également devenir des liens économiques.

Nous avons, par l'histoire, une communauté d'origine arménienne en France très importante. L'une des plus importantes au monde avec 500 000 de nos concitoyens, qui se considèrent pleinement français et, en même temps, qui ont avec l'Arménie une relation de cœur. Cette visite, j'en suis sûr, est pour eux très importante.

Nous avons des liens sur le plan humain, à travers une coopération que nous avons développée depuis longtemps sur le plan linguistique, puisque l'Arménie est partie prenante de la Francophonie. Sur le plan éducatif, puisqu'il y a une section française qui va de la maternelle jusqu'à l'université, ici en Arménie. Il y aura bientôt un lycée franco-arménien et je veux saluer tous les personnels de l'éducation, qui se consacrent à cette belle mission qui est de faire parler le français.

Nous avons une université ici en Arménie qui, en liaison avec celle de Lyon, fait en sorte que les étudiants arméniens puissent avoir toutes les conditions pour réussir leur vie ici en Arménie, mais aussi pour venir en France poursuivre leur parcours.

Mais ce que j'ai voulu aussi amplifier en venant à Erevan, c'est la relation économique. Hier, il y a eu ce forum qui se poursuit encore aujourd'hui et qui doit amplifier les échanges, les investissements entre nos deux pays. Nous avons signé un certain nombre d'accords, ils reflètent encore mal ce que nous pouvons faire pour le développement de l'Arménie.

Chacun sait les conditions particulières que connaît ce pays, avec une tension qui existe, liée à des conflits qui ne sont pas réglés, des fermetures de frontières qui empêchent la multiplication des échanges. Nous avons à convaincre les investisseurs de venir ici en Arménie et, en même temps, nous avons à régler les questions politiques qui depuis trop longtemps empêchent l'Arménie de connaître la croissance.

Pour ce qui concerne les problèmes politiques, j'étais en Azerbaïdjan, je suis aujourd'hui en Arménie et la France a rappelé sa disponibilité, comme co-présidente du Groupe de Minsk, à tout faire pour en terminer avec ce conflit.

Certes, il y a un cessez-le-feu, hier c'était le 20ème anniversaire, mais un cessez-le-feu n'est pas une cessation du conflit. Au contraire même, c'est une prolongation d'une situation. Certes, sans les drames qui ont pu causer la disparition de milliers de vies, mais avec toujours une tension préjudiciable. J'ai dit au Président SARKISSIAN combien la France était attachée à participer au règlement de cette question et ma disponibilité est entière pour accueillir les présidents d'Arménie et d'Azerbaïdjan, pour montrer des signaux de confiance, permettant d'aller vers le règlement.

J'ai également affirmé que la France soutiendrait l'Arménie dans sa relation avec l'Union européenne, pour obtenir l'association qu'elle attend, qu'elle espère, la participation de l'Europe

européenne, pour obtenir l'association qu'elle attend, qu'elle espère, la participation de l'Europe à des programmes, ici, en Arménie, sans qu'il soit besoin de renoncer à intégrer l'Union douanière qui lui a été proposée. Nous devons assurer un traitement spécifique pour l'Arménie, de façon à lui permettre de saisir toutes les opportunités pour son développement.

J'ai souhaité aussi que l'Arménie soit pleinement membre de l'Organisation internationale de la Francophonie et puisse participer à des opérations extérieures qui l'amènent à être regardée comme un partenaire pour tous.

Enfin, j'ai répondu à l'invitation à venir ici à Erevan, le 24 avril 2015. Je n'ai pas eu besoin de le refaire ici, puisque je l'avais déjà dit à Paris.

Quelle est le sens de cette participation de la France, au plus haut niveau, à cette commémoration d'une tragédie, le génocide ? C'est un message de réconciliation et de rassemblement, c'est un message de paix, c'est aussi un message de solidarité par rapport à un peuple qui a beaucoup souffert et dont les descendants demandent reconnaissance.

Mais c'est aussi un message adressé à l'ensemble du monde, pour que ne se reproduisent pas des massacres, des tragédies, des génocides. C'est notre responsabilité, celle de la France en particulier. Vous savez combien nous sommes engagés en Afrique, non pas pour tenir des positions ou pour préserver des influences, mais tout simplement pour éviter des massacres et pour sauver des vies.

Encore, ces derniers jours, j'ai fait en sorte de réunir, ce sera le cas à Paris samedi, les chefs d'Etats et les pays qui sont les plus concernés par ce qui se produit au Nigeria. Parce que nous ne pouvons pas admettre, encore au 21^{ème} siècle, qu'il y ait des jeunes filles qui soient traitées comme des esclaves. Voilà le sens de cette présence aux cérémonies du centenaire.

Je veux enfin terminer par l'évocation des responsabilités de la France dans cette région du Caucase du sud. Nous avons des relations avec chacun des pays et nous devons leur apporter, non pas ce qu'ils attendent de nous, non pas leur faire une réponse de circonstance, mais nous devons leur apporter aussi le soutien et la solidarité de la France. Avec l'Arménie, c'est particulièrement vrai, parce que c'est un pays qui, plus que d'autres, est attaché à son indépendance, attaché à sa culture, attaché aussi à son histoire, et la France est à ses côtés.

QUESTION - Isabelle LASSERE du Figaro. Monsieur le Président HOLLANDE, vous qui avez condamné cette agression (en Ukraine), êtes-vous embarrassé par la politique de l'Arménie ? Et, si vous pouvez me permettre, pardonnez-moi de vous poser une toute petite question subsidiaire de politique intérieure, mais une vive polémique a éclaté en France au sujet de la Marseillaise que Mme TAUBIRA n'a pas chantée, estimant qu'elle « n'avait pas à se livrer à un karaoké d'estrade ». Soutenez-vous les propos de votre ministre ? Merci.

LE PRESIDENT - La France est attachée à un principe de droit international qui vaut partout, pour toutes les situations. C'est le respect de l'intégrité territoriale. C'est ce qui nous a conduits à prendre la position que chacun connaît sur la Crimée. Ensuite, sur la situation de l'Arménie, chacun peut imaginer qu'elle est particulière, dans le contexte que l'Arménie connaît contexte géographique, contexte politique et qui l'a conduite à préserver ses liens avec la Russie. Je n'ai pas à juger, j'ai à comprendre. C'est ce que j'ai fait tout au long de cette visite.

Quelle peut être la réponse que l'Europe doit donner à l'Arménie ? Je souhaite que l'Arménie soit pleinement associée à l'Union européenne parce que c'est son aspiration, parce que ce sont ses valeurs, parce que c'est son intérêt. En même temps, je ne vais pas forcer l'Arménie à rompre ses relations commerciales avec la Russie dans le cadre de l'union douanière. C'est la raison pour laquelle je vais soutenir la démarche de l'Arménie pour avoir cette situation exceptionnelle, reconnue comme telle, permettant à l'Arménie de rester elle-même et d'être toujours dans un processus qui la conduit à se rapprocher de l'Union Européenne sans rompre d'autres liens.

Enfin, Madame, je ne commenterai pas les polémiques ridicules et encore moins hors de France.

QUESTION - Ma question est adressée au Président HOLLANDE. A la veille du 24 avril et à la veille du 99^{ème} anniversaire du génocide arménien de 1915, le Premier ministre turc et le ministre des Affaires étrangères turc ont fait des déclarations inattendues et qui ont été admises, par certains, comme un pas en avant. Ce n'est pas cette perception-là qui a été la perception de l'Arménie. L'Arménie n'a pas cru à la sincérité de ces démarches dans sa déclaration. Parce que

si la Turquie est vraiment sincère dans sa démarche, dans sa déclaration, il n'a qu'une chose à faire, c'est de ratifier et mettre en œuvre les protocoles qui ont déjà été négociés et co-signés entre les deux pays : les protocoles visant la normalisation diplomatique entre les deux pays.

LE PRESIDENT - Je me suis déjà exprimé sur cette question, lorsque le Premier ministre ERDOGAN a fait cette déclaration. Moi, je vois toujours le caractère positif dans un certain nombre de signaux, et c'était le cas. Cela ne va pas jusqu'au point que j'avais fixé comme essentiel, parce qu'il faut appeler les massacres qui se sont produits en 1915 par leur nom : c'est un génocide. Mais, chaque fois qu'il y a des évolutions, je les relève. Mais ce qu'il convient d'obtenir, c'est la reconnaissance du génocide. Merci.